

1^{er} Chantier : Accompagner et protéger la famille



Alain et Béatrice Arnauld

Les orientations portées par Mgr Macaire ont été largement confirmées par les travaux de l'Assemblée synodale sur le chantier « Accompagner et protéger la famille » : des familles vivant selon le cœur de Dieu permettront de réaliser l'ensemble du projet pastoral *ECCLESIA'M 2020* ! Notre désir commun est donc une Eglise plus familiale et des familles plus ecclésiales.

3 Directives synodales : Faire l'expérience ecclésiale en famille, faire l'expérience de Dieu en famille et évangéliser les familles par les familles.

14 Orientations validées par l'Archevêque :

A. CONCERNANT LES MOUVEMENTS

- 1- Réaliser des documents de communication communs (dépliants, pages web, vidéos...) pour informer les responsables et les fidèles
- 2- Créer des événements qui rassemblent les mouvements en paroisse, en district et en diocèse
- 3- Faire en sorte que chaque famille soit dans un groupe, un mouvement, une communauté (PCE/mouvement/association...)
- 4- Étoffer l'équipe diocésaine.

B. PAROISSE-FAMILLE

- 5- Nommer un référent de la Pastorale familiale par paroisse (prochaine rencontre : le samedi 24 juin, de 8h à 13h, à l'Espérance)
- 6- Créer des PCE spécial-familles (non-territoriales) dans les paroisses
- 7- Lors des préparations au mariage ou au baptême et des réunions pour les parents du catéchisme, leur faire faire l'expérience d'un échange entre eux, sans animateur, sur le modèle des PCE
- 8- Développer le catéchisme avec la participation active des parents (Voir chantier N°3)
- 9- Développer les messes spécial-familles.

C. HOMME-FEMME-ENFANTS-PARENTS

- 10- Diffuser largement la **Feuille de Route** de la Famille
- 11- Monter une équipe pour la formation Billings des couples
- 12- Monter une équipe spécial-écoute des familles, en lien avec le Service d'accueil spirituel diocésain Saint Padre Pio (Voir chantier N°5)
- 13- Bénir publiquement les anniversaires de mariage à la fin de la messe dominicale
- 14- Confier aux hommes une ou plusieurs missions pastorales spécifiques (par exemple « l'accueil », « la 4^e année de catéchisme » ou « la 1^{re} année de cheminement », etc.).

Les mouvements diocésains et les référents paroissiaux de pastorale familiale n'ayant pas reçu l'invitation à la rencontre du samedi 24 juin 2017, à l'Espérance, ainsi que les documents préparatoires à retourner avant cette réunion, sont priés de le signaler à l'adresse sdpf.martinique@orange.fr, au **0696 26 93 60** ou au **0696 28 31 59**. Les référents paroissiaux doivent au préalable se rapprocher du curé de leur paroisse.

